

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 61 (1999)  
**Heft:** 7-8

**Rubrik:** Prévention des accidents

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelle campagne

# Forêt privée: à l'instar des pros

**Le nombre d'accidents en forêt privée est trop important. Pour chaque m<sup>3</sup> de bois récolté par des agriculteurs ou des privés, on compte des frais d'accidents d'environ Fr. 15.-!**  
**Outre les conséquences économiques, bon nombre de ces accidents laissent des séquelles graves aux victimes et viennent ainsi perturber la vie de bien des familles. Autant de raisons pour le SPAA et ses partenaires de réagir, et d'organiser une action pour davantage de sécurité en forêt paysanne et privée, intitulée «Forêt privée: à l'instar des pros».**

### Pourquoi une campagne?

Environ 25% de la surface forestière est exploitée par des privés. Le recensement des accidents touchant des privés lors d'activités de bûcheronage n'est que partiel. Il est par contre établi que leur nombre et leur gravité stagnent en forêt privée, alors qu'ils sont à la baisse dans les forêts exploitées par des forestiers-bûcherons professionnels. Cette évolution a été jugée inquiétante. L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a décidé de réagir, afin de prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de la sécurité des exploitants de nos forêts privées. Sous la direction du SPAA, un groupe de travail comportant des membres d'organisations tels que: le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa), l'Economie forestière association suisse (EFAS), l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), la CNA et les principaux fournisseurs de tronçonneuses en Suisse.

Un catalogue de mesures visant à informer et à sensibiliser les exploitants privés pour la sécurité lors de la récolte du bois et de la préparation du bois

de feu a été établi. Une campagne nationale sera lancée à large échelle d'ici l'an 2000.

### Cinq aspects essentiels

L'expérience nous montre que la plupart des accidents en forêt privée pourraient être évités si les règles de sécurité les plus élémentaires étaient respectées. L'ensemble des règles élémentaires peut être résumé en cinq points essentiels:

#### 1. Formation

La récolte du bois et la préparation du bois de feu sont aujourd'hui plus que jamais l'affaire de personnes qualifiées. C'est pourquoi il est indispensable que les agriculteurs et les autres privés travaillant en forêt acquièrent une formation et la poursuivent tout comme les professionnels. Des cours de formation adaptés aux besoins de chacun sont organisés par différentes organisations et dispensés par des instructeurs qualifiés.

#### Le SPAA à la Foire forestière

A l'occasion de la Foire forestière à Lucerne du 19 au 23 août 1999, le SPAA tiendra un stand dans la halle 1 où l'on pourra trouver toutes les indications relatives au déroulement de la future campagne «Forêt privée: à l'instar des pros». Outre les informations concernant cette campagne, le SPAA se tiendra à disposition du public pour répondre avec compétence aux questions touchant les équipements de protection individuelle en forêt et lors de la préparation du bois de feu. Les collaborateurs du SPAA présenteront la nouvelle édition de la brochure n°12 «Récolte du bois, préparation du bois de feu dans la forêt privée et paysanne» et se réjouissent d'accueillir les visiteurs à leur stand.



#### 2. Equipement de protection individuelle

Le port d'un équipement de protection individuelle est indispensable pour tout utilisateur de la tronçonneuse. Il est composé de chaussures solides avec semelles antidérapantes ou botte de bûcheron, d'un pantalon anticoupe conforme aux normes européennes, de gants, d'une veste de travail à couleurs vives et d'un casque forestier avec protège-ouïe et protège-face.

Bon nombre de conséquences d'accidents pourraient être atténuées si les équipements de protection étaient portés systématiquement.

#### 3. Machines et outils sûrs

Des machines et outils tels que tronçonneuses, débroussailleuses, scies circulaires, fendeuses, etc. ont souvent une durée de vie élevée. Leur état d'entretien laisse parfois à désirer. La mise en conformité d'anciennes machines aux normes actuelles n'est pas obligatoire pour les utilisateurs privés. Elle demeure cependant fortement recommandée, d'autant plus que ces machines et outils sont souvent utilisés par des personnes ayant peu d'expérience quant à leur utilisation.

#### 4. Equipement correct

Les travaux forestiers et la préparation du bois de feu nécessitent un équipement

ment et un outillage adapté et complet. Les outils tels que coins, tourne-bois, trousse de secours, chevillière, etc. rendent le travail plus facile, plus ergonomique et plus sûr.

Les carburants spéciaux tels que l'Aspen, Motomix et autres sont pauvres en substances nuisibles et ménagent ainsi la santé et l'environnement.

#### 5. Organisation du travail

L'installation d'une place de travail sûre et l'utilisation de tous les moyens tels que machines, outils et équipements, doivent être planifiées soigneusement. L'organisation du travail revêt une importance majeure. Avant d'entreprendre des travaux forestiers, il s'agit de vérifier les polices d'assurance en cas d'accidents. Il est fortement conseillé de se renseigner auprès de son assurance ou de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents CNA afin d'en examiner les conditions (couverture accidents et responsabilité civile).

*Christophe Iseli,  
Service de prévention des accidents  
dans l'agriculture (SPAA)  
Grange-Verney  
1510 Moudon  
Tél. 021 995 34 28  
Fax 021 995 34 29  
E-mail: spaa@bul.ch  
Homepage: <http://www.bul.ch>*